



2016
2017

**JE PARTICIPE
À LA VIE DE MON
CENTRE SOCIAL**

Mot de bienvenue du Président

Et si au lieu de dire « vous », « vous faites », « vous devez », le vous qui exclue qui divise, on pensait « nous », celui qui rassemble et qui interroge: sommes-nous voués à n'être que des consommateurs ? Tournés vers nos seuls besoins ?

Nous n'aurions pour unique horizon qu'un monde rempli de peurs et de préjugés ? Nous valons mieux, nous pouvons mieux ! Au sein des Centres Sociaux Fidesiens, nous ne sommes plus des étiquettes, les «jeunes», les «vieux», les «exclus», les «favorisés», les «experts» et les «ignorants ». Ici par l'accueil, l'écoute, l'échange nous cherchons l'épanouissement de chacun.

Avec l'Education pour tous nous visons l'émancipation pour penser librement le monde. Ici nous sommes un groupe d'habitants qui cherche à développer son pouvoir d'agir. Alors venez et soyez ce «NOUS».

Le Président, Joce Clotilde

Un thème pour l'année :

Les Centres Sociaux Fidesiens ont décidé de placer cette nouvelle saison 2016-2017 sous le thème de la participation des habitants. A l'heure où on parle de repli sur soi, nous avons la conviction que l'engagement, la solidarité, la participation ne sont pas des vains mots et ont encore une place dans notre société, notre ville, notre quartier. La participation peut se décliner en de multiples formes (cf. page 3). Osez le grand saut et venez nous rejoindre.

Vous trouverez également dans cette plaquette :

Les activités proposées pour cette saison sont pour les plus petits (p 6), les enfants (p 8), les adultes (p 12) et les familles (p 14). Elles sont nombreuses et variées. Cette plaquette n'a pas vocation à être exhaustive et nos deux accueils au centre social du Neyrard et de la Gravière sont là pour répondre à vos questions et vous orienter (p 4). Vous retrouverez également les informations pratiques en page 15.

Bienvenue à ceux qui nous rejoignent dans cette aventure.

Qui sommes-nous?

Les « Centres Sociaux Fidesiens » (CSF) est une association, loi 1901 qui gère deux centres sociaux (Centre social du Neyrard et Centre social de La Gravière – Beaunant). Elle est donc pilotée par des habitants adhérents à l'association et élus par l'assemblée générale pour composer le conseil d'administration.

Un centre social est « un foyer d'initiatives porté par des habitants appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en oeuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire » (extrait

charte des centres sociaux). A ce titre, les CSF sont ouverts et à l'écoute de tous, accueillent et accompagnent vos idées, vos projets. Les valeurs de dignité humaine, de solidarité, de respect des différences et de démocratie sont les bases de notre association.

Les actions mises en œuvre par les CSF ont pour fil conducteur son projet social et son projet familles élaborés avec les habitants et salariés sur la base des besoins du territoire. Ils sont agréés par la CAF pour une période de 4 ans (cf. page 3 et 14).

Osez le grand saut, venez nous rejoindre

Adhérer à l'association c'est adhérer à son projet social et à ses valeurs. Cela vous donne le pouvoir de participer à la vie de l'association. Vous pouvez également en devenir acteur. Selon vos motivations, vos disponibilités et vos savoir-faire, les choix sont multiples pour s'impliquer. Il y a une place pour chacun et dans tous les secteurs des CSF (Petite Enfance, Enfance, Adultes et Familles). Vous pouvez nous rejoindre :

- **pour animer une activité permanente.** Par exemple, participer à l'accompagnement scolaire des enfants, donner des cours de français, d'informatique, proposer des animations d'atelier de loisirs (ex : bricolage, tricot, art créatif)

- **pour donner un coup de main ponctuel ou régulier.** Par exemple, pour l'organisation d'une soirée ou d'un évènement, pour assurer l'accueil du centre social, accompagner à la sortie de l'école le pédibus des enfants jusqu'au centre social.

- **pour animer un groupe** d'entraide ou d'échange de savoir-faire, proposer ses services pour du collectif ou pour

des personnes individuellement. Nous pouvons favoriser la mise en lien entre personnes et favoriser l'éclosion d'un réseau d'entraide.

- **pour participer à un groupe de travail régulier :** par exemple, les « commission d'habitants » animées par des salariés sur des thématiques précises liées à la mise en œuvre du projet social.

- **pour participer à la gouvernance de l'association** et prendre les décisions en intégrant le conseil d'administration (après élection par l'assemblée générale).

Une soirée des bénévoles, pour les anciens et nouveaux, aura lieu le vendredi 7 octobre à partir de 18H. Ce temps convivial permettra d'échanger les expériences sur ces différents modes de participation.

Tout au long de l'année, vous pouvez vous adresser à l'accueil d'un des deux centres sociaux. En fonction de vos questions, souhaits, nous pourrions vous orienter vers un responsable d'activité pour évoquer avec vous les possibilités.

Le projet social des CSF pour la période 2015-2019 en quelques mots

Tout d'abord, le projet social s'articule autour d'une orientation générale pour l'ensemble de l'association :

- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants : en renforçant la gouvernance et la participation des bénévoles, en valorisant les compétences et savoir faire des habitants mais aussi en permettant l'implication et la co-construction de tous dans la vie des centres sociaux.

Pour s'adapter aux spécificités territoriales de chaque quartier, il est complété d'orientations par centre social :

- Favoriser le Vivre Ensemble et la cohésion sociale (CS Gravière)
- Implanter le centre social dans son nouveau territoire (CS Neyrard)

Enfin, des objectifs transversaux communs aux deux centres sont fixés :

- Renforcer le rôle des « accueils » comme lieu d'information et d'écoute, de rencontre et d'intégration du collectif, d'espace de vie sociale.
- Conforter un parcours complémentaire et adapté pour les

enfants de 3 mois à 12 ans afin de favoriser une cohérence et continuité d'accueil

- Favoriser le développement durable et le fonctionnement éco citoyen

Les activités proposées dans cette plaquette sont des déclinaisons de ces orientations. Pour en savoir plus, vous pouvez demander le projet social détaillé à l'accueil d'un des deux centres sociaux.



Une association : 2 centres pour vous accueillir

Les activités de l'association se répartissent dans les deux centres sociaux. Chacun d'eux vous accueille, vous inscrit et vous informe sur l'ensemble des activités proposées. L'adhésion à l'association donne accès à toutes les activités.

CENTRE SOCIAL DU NEYRARD (siège social)	CENTRE SOCIAL DE LA GRAVIERE
15 rue Deshay 69110 Sainte Foy-Lès-Lyon Tél. : 04 78 59 12 65 Courriel : neyrard@csfidesiens.fr	18 avenue de Limburg 69110 Sainte Foy-Lès-Lyon Tél. : 04 78 59 63 18 Courriel : graviere@csfidesiens.fr
Site : www.csfidesiens.org	
Horaires d'ouverture de l'Accueil hors vacances scolaires	
Lundi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30 Mardi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30 Mercredi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30 Jeudi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 18H30 Vendredi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 19H30	Lundi : 8H30 – 12H00 et 13H30 – 18H00 Mardi : 8H30 – 12H00 et 13H30 – 18H00 Mercredi : 8H30 – 12H00 et 13H30 – 18H00 Jeudi : 8H30 – 12H00 et 13H30 – 18H00 Vendredi : 8H30 – 12H00 et 13H30 – 18H00
Horaires d'ouverture de l'Accueil en période de vacances scolaires	
Lundi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30 Mardi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30 Mercredi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30 Jeudi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30 Vendredi : 9H00 – 12H00 et 13H30 – 17H30	
Comment venir ?	
Bus C19 arrêt Mairie de Sainte Foy	Bus C19 arrêt Gravière-Beunant

Les permanences sociales et aides administratives

Pour vous aider, vous orienter et répondre à vos questions, des permanences gratuites fonctionnent sur rendez-vous :

Au centre social de la Gravière :

- **Un point écoute et accompagnement social :** information et orientation sur des questions liées à des difficultés de la vie quotidienne, à des conflits familiaux, à des violences conjugales, à la sexualité et la contraception – Vendredi de 16H à 18H. Entretien anonyme et confidentiel.
- **Un écrivain public bénévole** vous apporte une aide dans vos démarches administratives, tous les mardis de 14 à 16H.

Au centre social du Neyrard

- **Une aide sociale et administrative :** informations sur vos droits et accompagnement dans vos démarches administratives, orientation vers les acteurs appropriés. C'est également un lieu d'écoute sur toute autre difficulté de la vie quotidienne.

Pour suivre l'actualité des centres sociaux fidésiens et les activités sur programmation, tenez vous informés en consultant notre site internet ou en contactant l'un des deux accueils. Vous pouvez également demander la lettre mensuelle d'info des centres sociaux fidésiens.

Les CSF : un lieu d'accueil des associations

Nous pouvons accueillir des associations dont l'activité a un lien avec notre projet social. Pour tout projet, prêt de salle, n'hésitez pas à nous contacter. Nous accueillerons pour cette saison :

- **Le Club BCBG** : association hébergée par le Centre Social de la Gravière. Un club seniors qui joue à des jeux de cartes tous les lundis de 13H30 à 18H.
- **L'antenne de Sainte Foy les Lyon de l'association PASSERELLE pour l'Emploi** assure à partir du mois d'octobre une permanence au centre social du Neyrard, le Vendredi de 10 à 12H tous les 15 jours (hors vacances scolaires) : avec l'aide de conseillers bénévoles expérimentés, elle apporte gratuitement une aide de proximité aux demandeurs d'emploi pour faciliter le retour à un emploi durable.



Animations de la vie sociale

Les CSF organisent des événements pour animer la vie sociale de proximité. Ces animations conviviales, destinées aux habitants, sont ouvertes à tous. Elles visent à faciliter la rencontre et le lien social pour contribuer à une dynamique du bien « vivre ensemble ». Certains temps forts sont fixés à l'année (cf. plus bas). D'autres se construisent et se mettent en place en cours d'année pour laisser la place aux initiatives et propositions des habitants.

L'information sur ces manifestations est disponible aux accueils des deux centres sociaux, sur notre site internet ou en demandant la lettre mensuelle d'info des centres sociaux fidésiens.

Les temps forts de la saison



Participer à l'organisation des animations de la vie sociale

Vous avez des idées d'animations conviviales, ou vous avez envie de participer à l'organisation de l'une d'entre elle, venez nous rejoindre : contactez le responsable des activités adultes familles d'un des deux centres sociaux.

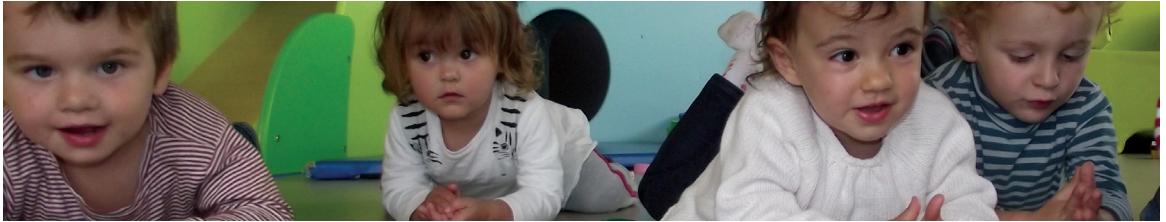
La Table de la Gravière

Un vendredi 2 fois par trimestre, un groupe d'habitants se retrouve pour vous proposer une spécialité culinaire pour le repas de midi (sur inscription). C'est l'occasion de partager à la fois un moment convivial entre amis, habitants et de soutenir ce groupe, les bénéfices permettant de financer leur projet.



Petite enfance

De la fin du congé post natal à 4 ans



Les CSF gèrent des Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE ou anciennement « crèche ») répartis sur deux sites : un au centre de la commune (accueil de 30 places) et un dans le quartier de la Gravière (accueil de 15 places). Ils sont ouverts à toutes les familles sans distinction. Ils ont pour but de répondre aux besoins de garde des familles Fidésiennes avec qui nous privilégions le dialogue, l'écoute dans un climat de confiance et de soutien à la fonction parentale. Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant sont ouverts aux enfants dès la fin du congé postnatal de la mère et jusqu'aux 4 ans de l'enfant.

	Centre Social de la Gravière (15 places)	Centre Social du Neyrard (30 places)
Nom de l'EAJE	LES PETITS PAS	LES COPAINS D'ABORD L'ILE AUX ENFANTS
Adresses	2 rue de Cuzieu 69110 Sainte Foy-Lès-Lyon Courriel : petitspas@csfidesiens.fr	15 rue Deshay 69110 Sainte Foy-Lès-Lyon Courriel : copainsdabord@csfidesiens.fr ileauxenfants@csfidesiens.fr
Horaires d'ouverture	Du lundi au vendredi de 7H45 à 18H15	Du lundi au vendredi de 7H30 à 18H00 pour les Copains d'Abord Du lundi au vendredi de 8H00 à 18H30 pour l'île Aux Enfants

Les différents modes d'accueil

- L'accueil régulier : il désigne un accueil allant d'une demi-journée à 5 jours par semaine sur une durée de plus d'un mois. Cet accueil fera l'objet d'un contrat mensuel en heures avec règlement en fin de mois.
- L'accueil occasionnel : il désigne un temps d'accueil ponctuel quel que soit le nombre d'heures concernées.

Par exemple : deux demi-journées sur une semaine ou 5 journées sur un mois.

- L'accueil d'urgence : il se fait, soit après accord avec la responsable de l'EAJE, soit sur demande du Médecin du Pôle Santé et Prévention Maternelle et Infantile.





Petite enfance

De la fin du congé post natal à 4 ans

Projets d'accueil spécifiques

- Projet passerelle : au cours du premier trimestre, nous allons chercher à 11H30 les enfants à l'école déjà connus des structures petite enfance afin de leur permettre une entrée progressive à l'école.

- Projet périscolaire : pendant les vacances scolaires et le mercredi, nous accueillons dans les EAJE du centre social du Neyrard les enfants de 3 ans scolarisés (étant venus l'année précédente).

- Les repas sont cuisinés au sein de nos équipements. Ils se font en majorité avec des produits locaux et frais. Pour le centre social du Neyrard, les produits sont en grande partie issus de l'agriculture biologique.



- L'EAJE du Centre Social de la Gravière réserve des places occasionnels pour les familles dont un des parents prend des cours de français au centre social.



Participer à la vie de la crèche

Nous accordons une grande importance à la participation des parents dans la vie des EAJE. Cela peut se concrétiser par la participation à des temps conviviaux (goûters, pot de fin d'année) ou à des activités spécifiques (ex : atelier parents enfants). Il est également possible de s'impliquer comme bénévole en proposant une animation ponctuelle, en proposant d'accompagner une sortie ou en participant à un événement auquel participe la crèche (ex : fête de quartier). Nous sommes à l'écoute de toute proposition en ce sens. Vous avez également la possibilité de prendre part à la commission de parents qui sera mis en place pour aborder des points liés à la vie de la crèche.

Enfance de 3 à 14 ans

Pendant la période scolaire :

lundi mardi jeudi vendredi



• Les ateliers loisirs du centre social du Neyrard (3-14 ans) :

Les inscriptions se font à « l'après-midi » (démarrage unique à la fin du temps scolaire)

Activités pour les 3-5 ans : l'espace loisirs propose des activités variées tout au long de l'année (jeux, activités manuelles, cuisine etc.). Lundi et vendredi de 15H30 à 18H00/30, mardi et jeudi de 16H00 à 18H00/30. Accueil échelonné de 18H à 18H30

Activités pour les 6-12 ans : la découverte d'une activité différente (1h) chaque après-midi alterne avec un espace multi-activités (1h) pour se détendre :

Jour	Classe d'âge	Activités proposées
lundi 	Pour les 6-8 ans	15H30-16H30 - Anglais 17H00-18H00/30 - Espace multi-activités
	Pour les 9-12 ans	15H30-16H30 - Espace multi-activités 17H00-18H00 - Anglais 18H00-18H30 - Accueil échelonné
	Pour les 6-12 ans	15H30-17H30 - Atelier Théâtre*
mardi 	Pour les 6-8 ans	16H30-17H30 - Sophrologie/relaxation 17H30-18H00/30 - Espace multi-activités
	Pour les 9-12 ans	16H30-17H30 - Espace multi-activités 17H30-18H30 - Sophrologie/relaxation
jeudi 	Pour les 6-8 ans	16H30-17H30 - Sport 17H30-18H00/30 - Espace multi-activités
	Pour les 9-12 ans	16H30-17H30 - Espace multi-activités 17H30-18H30 - Sport
vendredi 	Pour les 6-12 ans	15H30-17H30 - Dessin ou Cuisine 17H30-18H30 - Accueil échelonné

Un accueil échelonné est possible de 18H à 18H30 les lundis, mardis et jeudis (à l'exception des ateliers se terminant à 18H30) et à partir de 17H30 les vendredis.

*Attention, venir chercher son enfant à 17H30. Possibilité de pedibus organisé par des parents de l'école du Centre et de Châtelain à la sortie de l'école

Au plan pratique pour les 3-12 ans

L'inscription se fait à l'après-midi. 2 possibilités :

- Vous récupérez votre enfant après l'école et l'amenez au Centre Social du Neyrard pour qu'il participe aux activités.
- Vous inscrivez votre enfant au pedibus (uniquement écoles Châtelain ou Centre). Votre enfant est récupéré après le temps scolaire (15H15 lundi et vendredi et 16H mardi et jeudi) et rejoint le Centre Social où il pourra prendre le goûter avec les autres enfants et participer aux activités. Le goûter est fourni par les CSF.

Activités pour les 10-14 ans

un atelier couture a lieu de 18H00 à 19H30 les vendredis





• Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

En adéquation avec ses valeurs, les CSF se sont engagés dans le projet éducatif de territoire de la Ville (PEDT) dont l'objet est de « favoriser, pendant le temps libre des élèves, leur égal accès aux pratiques et activités culturelles et sportives et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Ainsi, par convention avec la Ville, les

CSF coordonnent et mettent en œuvre le projet d'animation des TAP dans les écoles de la Gravière et du Centre de la fin de la classe à 18H. Dans ce cadre, les CSF cherchent à favoriser la co-éducation des enfants et le renforcement du lien parents-enseignants- animateurs.

mercredi

Pour les enfants scolarisés dans les écoles publiques de la commune, un ramassage (pedibus/car) est organisé pour récupérer les enfants à 12H dans les écoles et les ramener au centre de loisirs « La Ferme des Razes » ou au centre social du Neyrard pour prendre leur repas et participer aux activités de l'après-midi. Vous avez également la possibilité de récupérer votre enfant après l'école et l'amener entre 13H30 et 14H sur le lieu où il est inscrit.

• Les mercredis du Neyrard (de 4 à 12 ans)

Après un repas préparé par notre cuisinière (à base de produits en grande majorité locaux et bio), les enfants débute les activités à 14H00. Le premier atelier se termine à 15H30. Il est possible de venir chercher votre enfant après le goûter (entre 16H00 et 16H30). Le second atelier débute à 16H30 et se termine à 18H. Un accueil échelonné de 18H à 18H30 est possible. Les enfants inscrits toute l'après-midi alternent deux ateliers :

- **Atelier expression libre (4-12 ans)** : animation inter-âge pour que les enfants libèrent leur imagination à l'aide de divers matériaux (papier, peinture, carton, crayons, feutres, terre, colle, ficelle, bois, tissu etc.).

- **Espaces multi-activités (6-12 ans)** : activités variées avec comme fil conducteur de la saison le thème du « Cinéma »

- **Espaces loisirs (4-5 ans)** : programme d'activités variées tout au long de l'année (jeux, activités manuelles, cuisine etc.)

Le goûter est fourni par les CSF



Enfance de 3 à 14 ans

• L'accueil de Loisirs « La Ferme des Razes » (de 3 à 12 ans) :



Implantée dans un site boisé, « la Ferme des Razes » accueille 60 enfants de 3 à 12 ans, répartis par groupes d'âges tous les mercredis. Possibilité d'accueil en après-midi, avec ou sans repas. Des activités de saison sont proposées, adaptées au rythme des enfants. Pour tous, le départ des enfants peut se faire de 17H à 18H30.

L'accompagnement scolaire

Les centres sociaux de la Gravière et du Neyrard proposent un accompagnement scolaire individuel ou collectif. En étroite lien avec les enseignants des écoles du Centre et de la Gravière qui orientent parfois les enfants du CP au CM2, c'est un temps de réappropriation des savoirs sous d'autres formes (jeux, projet collectif). Il ne concerne pas exclusivement les enfants rencontrant des difficultés scolaires mais aussi les enfants avec des difficultés de concentration ou de comportement. Une partie de l'accompagnement scolaire est consacrée à l'aide aux devoirs. Des bénévoles et animateurs sont présents pour accompagner les enfants.

L'implication des parents est vivement recommandée.

Renseignements auprès du responsable enfance de chaque centre social.

Au CS de la Gravière :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16H45 à 18H du CP au CM2 (ateliers artistiques et jeux sous toutes ses formes).
- mercredi de 14H à 17H pour les enfants du CM2 à la 5^{ème} (ateliers écriture, débat, jeux, reportage etc.)

Au CS du Neyrard :

- Lundi, mardi et jeudi de 17H à 18H du CP au CM2



Pendant les vacances scolaires :

- **Les vacances Au centre social du Neyrard (de 4 à 12 ans) :**

Nous accueillons en demi-journée vos enfants âgés de 4 à 12 ans avec un programme à la carte. Possibilité d'accueil avec repas tiré du sac (deux jours maximum par semaine de vacances) et des stages.



- **L'accueil de Loisirs « La Ferme des Razes » (de 3 à 12 ans) :**

Possibilité d'accueil en journée de 8H à 18H avec ou sans repas ou en demi-journées. Les inscriptions à la journée et à la semaine sont prioritaires. Sous forme d'ateliers et par tranches d'âges, les enfants se verront proposer des activités ludiques, sportives, manuelles et des sorties autour de thématiques à la semaine.

- **Les animations de proximité (de 6 à 11 ans) :**

Cet espace est dédié aux enfants de 6 à 11 ans du quartier de la Gravière. Chaque après-midi de la 2^{ème} semaine des vacances scolaires, une activité à la carte est proposée (de 14H à 17H).










Les Activités Adultes

Les ateliers loisirs

Une activité sera maintenue à partir de 10 inscrits.

Ces ateliers sont annuels hors période vacances scolaires, à fréquence hebdomadaire (30 séances), bimensuelle (15 séances) ou mensuelle (10 séances).

Ateliers			Jour	Horaires	Lieu	
Informatique	Initiation pour débutants (session de 10 cours)		Mardi	14H00 - 16H00	Neyrard	
	Les bases du traitement de texte (session de 10 cours)					
	Internet et les réseaux sociaux (session de 10 cours)					
Atelier créatif	Cours de couture		Lundi	9H30-11H30	Neyrard	
	Peinture décorative multi-support		Mardi	13H30-16H00	Neyrard	
	Poterie-céramique		Lundi	18H30-20H30	Neyrard	
	Aquarelle		Jeudi (tous les 15 jours)	9H00-11H00	Neyrard	
Expression corporelle	Gym remise en forme		Mercredi	18H30-19H30	Gravière	
	Gym douce		Mardi	9H15-10H15	Neyrard	
					10H30-11H30	Gravière
			Jeudi	10H30-11H30	Neyrard	
	Danse indienne Bollywood			Lundi	18H30-19H30	Gravière
Danse Afro Caribéenne	Lundi	19H00-20H00		Neyrard		
Bien-être et développement personnel	Sophrologie		Mardi	18H45-19H45 20H00-21H00	Neyrard	
			Jeudi (1 fois par mois)	12H15-13H15	Neyrard	
			Jeudi (tous les 15 jours)	10H30-11H30	Gravière	
	Atelier d'écriture			Mardi (1 fois par mois)	19H00 - 21H00	Neyrard

Apprentissage du français

Des cours de Français Langue Etrangère (FLE) et d'alphabétisation sont proposés au Centre Social de la Gravière. Animés par des bénévoles, les groupes sont formés selon le niveau de scolarisation dans le pays d'origine :

- Français Langue Etrangère pour les personnes ayant été scolarisées dans leur pays d'origine, qui parlent peu ou pas le français (2 cours de 2h par semaine le lundi et jeudi de 14 à 16H) ou qui comprennent et parlent le français (1 cours de 2h par semaine le mardi de 14H à 16H)
- Alphabétisation pour les personnes qui n'ont jamais ou peu été scolarisées dans leur pays d'origine (2 cours de 2h par semaine le lundi et le jeudi de 14H à 16H)

Les Activités Adultes

Les ateliers d'échanges et d'entraide

Pour partager ses savoirs faire, échanger et passer un moment convivial. Des groupes d'échanges se rencontrent régulièrement et sont animés par des bénévoles. Comme pour les ateliers loisirs, il y a 30 séances pour les ateliers hebdomadaires.

Ateliers		Jour	Horaires	Lieu
Atelier couture		Mardi	13H30-15H30	Neyrard
Tricot-Broderie		Vendredi (tous les 15 jours)	14H00-16H00	Gravière
Atelier cuisine		Mardi (1 fois par mois)	13H30-16H30	Gravière

Des ateliers d'entraide ponctuels (sur programmation) seront organisés autour de thèmes variés (bricolage, informatique etc.). Vous avez une compétence, un talent à partager ou une envie d'apprendre, n'hésitez pas à venir vers nous !

Groupes et Projets d'habitants

Vous avez envie de partager une passion, de vivre une aventure humaine collective, de créer ou mener un projet que vous ne pouvez réaliser seul, voilà autant de raisons de venir nous parler de vos idées. Les Centres Sociaux Fidesiens vous accompagnent dans leur réalisation. Vous pouvez également intégrer des projets ou groupes déjà en cours :

- Le groupe « Plaisir de chanter » : le plaisir de se retrouver autour des chants que chacun apporte. Le répertoire est aussi variée que les participants. C'est un moment convivial

d'où on repart un refrain aux lèvres et le cœur content. Lundi (tous les 15 jours) de 19H00 à 20H30

- Le Club Séniors pour se retrouver, échanger, jouer aux cartes, faire un scrabble, organiser des sorties, passer du bon temps tous les vendredis de 14H à 17H au Centre Social de la Gravière.

- Le Club des 4 Saisons : le rendez-vous des seniors au centre social du Neyrard, pour tous ceux qui souhaitent venir se détendre, rencontrer et tisser des liens avec d'autres personnes.

Chaque semaine, le groupe se réunit pour confectionner des objets ou simplement jouer à un jeu de société tous les vendredis de 14H à 17H.

- Le jardin partagé :

En partenariat avec l'association de la ferme Dufour qui met à disposition une parcelle de 300 m² aux CSF, des familles s'engagent annuellement pour cultiver la parcelle et partager la récolte.



Les espaces rencontres et découvertes

Ces animations, ouvertes à tous et sans inscription préalable, se déroulent sur programmation.

L'information sur ces manifestations est disponible aux accueils des deux centres sociaux, sur notre site internet ou en demandant la lettre mensuelle d'info des centres sociaux fidesiens.

Les après-midis de la Gravière : autour d'un thé, café venez partager un temps convivial et découvrir des activités. Jeudi une fois par mois de 14H00 à 16H30.

Soirées conviviales : pour partager des moments conviviaux entre habitants.



Les Activités familiales

Le projet « Familles » des CSF pour la période 2015-2019 en quelques mots

Le projet « Familles » des centres sociaux est intégré au projet social. Agréé par la CAF pour la période 2015-2019, il vise à répondre aux problématiques familiales repérées. Il a ainsi pour objectif de développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants par le renforcement des liens dans les familles et entre les familles. L'accompagnement à la parentalité est un objectif des CSF. Il facilite l'articulation des actions familles des CSF avec celles conduites par les partenaires du territoire.

La plupart des activités décrites ci-dessous sont sur programmation

Les ateliers parents enfants

Au centre social du Neyrard, certains samedi matin (sur programmation), parents et enfants se retrouvent pour partager, découvrir une activité en famille de manière ludique (ex : relaxation, atelier cuisine, activité créative).

Animations et soirées

Des animations en soirée (ex : jeux en famille) ou en journée (ex : chasse aux œufs) sont organisés tout au long de l'année.

Accompagnement aux premiers départs en vacances

Pour les bénéficiaires de bons vacances, les CSF proposent un accompagnement individuel pour préparer chaque étape du projet vacances en famille (sur rendez-vous à l'un des accueils)

L'information sur ces manifestations est disponible aux accueils des deux centres sociaux, sur notre site internet ou en demandant la lettre mensuelle d'info des centres sociaux fidésiens.

Les sorties familiales et week end

Pour découvrir en famille des lieux de la Région, pour prendre l'air et rencontrer d'autres familles. Un Week end à la neige est organisé en hiver.



Des projets et espaces d'entraide entre parents

La Ludothèque

Un groupe de parents de l'école privée du Centre, accompagné par le Centre Social du Neyrard, a monté ce projet. Le principe : des familles dont les deux parents travaillent n'ayant pas de moyen de garde le mercredi matin se sont rassemblées. Chaque parent est responsable du lieu une fois par trimestre et propose aux enfants une activité. Les enfants sont récupérés par leurs parents à midi ou pour ceux inscrits restent au centre social du Neyrard pour le repas puis les activités de l'après-midi ou rejoignent en car l'accueil de loisirs « La Ferme des Razes ». Tous les mercredis matins hors vacances scolaires. Pour tout renseignement, contacter l'accueil du Centre Social du Neyrard.

Une bourse aux jouets (12 novembre)

C'est une manière de s'entraider entre familles pour vendre et acheter des jouets d'occasion à quelques semaines de Noël.

Nous sommes à l'écoute de toute initiative, de vos besoins d'échange sur des questions liées à votre rôle de parents pour trouver des solutions ensemble. Contactez le responsable adultes/familles d'un des deux centres sociaux.

Tarifs et règlement

Les tarifs sont calculés au quotient familial pour permettre à tous d'accéder aux activités. Les grilles tarifaires sont disponibles aux accueils des centres sociaux. La famille doit fournir un justificatif de ressources (attestation CAF ou dernier avis d'imposition). De manière générale, une inscription est effective une fois le règlement effectué ou mis en place (prélèvement automatique). En cas de retard de paiement ou d'incident de paiement, la personne pourra être désinscrite de l'activité.

Adhésion

L'adhésion à l'association est annuelle (du 1er juillet au 30 juin) et donne accès à l'inscription à l'ensemble des activités proposées par les CSF. Le tarif est le suivant :

Familles Fidésiennes	: 15 €
Personnes seules Fidésiennes	: 10 €
Familles et personnes seules hors Sainte Foy-Lès-Lyon	: 20 €
Associations	: 20 €

Les modes de règlement acceptés sont les suivants (possibilité étalement paiement) : Espèces, Chèques, Carte bancaire,

CESU, Chèques vacances, Prélèvement automatique mensuel

Inscriptions

La Petite enfance :

Le tarif horaire est établi sur la base des ressources mensuelles moyennes de la famille en suivant le barème établi par la CNAF en fonction du nombre d'enfants à charge. Comme association de proximité nous privilégions les demandes de familles habitant le secteur. Nous privilégions également l'accueil des fratries, ainsi sont accueillis en priorité les frères et sœurs des enfants déjà accueillis.

Pour obtenir une place en «accueil régulier», un guichet unique au niveau de la commune gérant les inscriptions en EAJE est mis en place. Il faut se préinscrire au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) – 10 rue Deshay (prendre rendez-vous par téléphone au 04 72 32 59 05). Ensuite votre dossier sera étudié en commission Petite Enfance où tous les EAJE municipaux et associatifs de la commune sont représentés. Pour avoir une place en occasionnel, la première fois il faut contacter directement les responsables EAJE pour prendre un rendez-vous. Selon les disponibilités et votre lieu d'habitation, il pourra vous être proposé une inscription pour un accès à l'année à des places occasionnelles. Ensuite, elles se réservent d'une semaine sur l'autre par le biais de deux permanences téléphoniques mises en place les mardis et jeudis de 10h30 à 12h aux accueils des centres sociaux.

Enfance :

Pour toute inscription aux activités proposées par les Centres Sociaux Fidésiens (hors TAP), vous devez compléter un coupon de préinscription disponible comme suit :

- Sur notre site internet www.csfidesiens.org
- Sur demande par mail aux accueils : graviere@csfidesiens.fr ou neyrard@csfidesiens.fr
- Aux accueils du Neyrard ou de la Gravière aux horaires d'ouverture

Les coupons sont traités par ordre d'arrivée (date de dépôt du coupon dûment complété).

La mise à disposition des coupons se fait environ 5 semaines avant le début de l'activité (à l'exception de la rentrée de septembre où ils seront disponibles dès la mi-juin). Une fois le coupon traité, un rendez-vous vous sera proposé afin de finaliser l'inscription avec les justificatifs de ressources, le carnet de santé et une photo de l'enfant ainsi qu'un mode de règlement.

Cas particulier des Temps

d'Activités Périscolaires : l'inscription se fait exclusivement au service scolaire de la Mairie sur la base du dossier envoyé par courrier. Les inscriptions se font au trimestre selon un calendrier défini dans le dossier d'inscription. Pour valider l'inscription une fiche de liaison spécifique aux CSF doit nous être remis à l'issue du dépôt de dossier en Mairie.

En revanche, pour l'étude, l'inscription peut se faire de façon occasionnelle aux accueils des centres sociaux une semaine à l'avance.

Adultes / Familles :

Les ateliers loisirs à fréquence hebdomadaire se déroulent sur 30 séances à l'année (démarrage semaine du 19 septembre). Un cours d'essai est possible en début d'année. Toute inscription est annuelle et ne peut être remboursée, sauf cas exceptionnels (maladie, déménagement...). Un atelier sera maintenu à partir de 10 inscrits. Une réduction de 10 % est appliquée à partir de la 2^{ème} activité à l'année ou pour une 2^{ème} personne (uniquement adultes) de la même famille.

Les tarifs des activités sur programmation (ex : ateliers parents-enfants, ateliers ponctuels etc.) sont indiqués sur les outils de communication présentant l'activité et disponibles aux accueils des centres. Certaines sont en accès libre.



www.csfidesiens.org



Centre social de la Gravière
18 avenue de Limburg
Sainte Foy-Lès-Lyon
04 78 59 63 18
graviere@csfidesiens.fr

Centre social du Neyrard
15 rue Deshay
Sainte Foy-Lès-Lyon
04 78 59 12 65
neyrard@csfidesiens.fr

